

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 24 JUIN 2024**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Procurations : 2

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre juin à 19 heures, le Conseil Municipal de DUINGT (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Marc ROLLIN, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : (13)

M. DAVIET Rémi, M. PAILLE Jean-François, Mme DUCLOS Catherine, Mme GUY Nicole, Mme MELIARD Marie-Laure, M. ZANINI Frédéric, M. ROLLIN Marc ; Mme ROFFINO Cécile, M. DE MARCHI Jean-Louis ; M. LUGAZ Patrick ; Mme MICHELET Aude ; M. DUCHEZ Patrick ; M. BARITHEL Eric.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants : (2)

Mme FOCHT Catherine donne pouvoir à Mme GUY Nicole, M. Bruno BARTHALAIS donne pouvoir à Mr LUGAZ Patrick ;

Date de convocation du Conseil Municipal : le 19/06/2024

Date d'affichage de la convocation : le 19/06/2024

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme Cécile ROFFINO est désignée pour remplir cette fonction.



- ❖ Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 27 mai 2024 ;

Monsieur le Maire présente la décision suivante :

- **N°DEC202406** : Avenant au marché MAPA pour l'opération de travaux de rénovation des bâtiments extérieur et intérieur du camping de DUINGT ;
- **N°DEC202407** : Avenant au marché MAPA pour l'opération de travaux de désimperméabilisation et renaturalisation de la cour de l'école de DUINGT ;
- **N°DEC202408** : Avenant au marché MAPA pour l'opération de travaux de rénovation énergétique et extension de l'école de DUINGT ;

Délibération n°D20240601 : Convention de mise en commun des moyens de police de DOUSSARD :

VU le projet de convention de mise en commun des moyens de police entre les communes de Doussard et de Duingt fixant le tarif horaire et annualisé de **24.74 €**, révisable chaque année, celui-ci est annexé à la présente délibération ;

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE et APPROUVE** le projet de convention de mise en commun des moyens de police entre les communes de Doussard et de Duingt pour l'année 2024 annexé à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Le Maire à signer ladite convention.

Délibération n°D20240602 : Demande de subvention au Conseil Départemental de Haute Savoie au Titre du contrat départemental d'avenir et de solidarité (CDAS) :

Après avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 207 829.56 € auprès du Conseil Départemental de Haute-Savoie au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité pour les opérations susvisées.**
- **MANDATE le Maire pour signer tous les documents afférents à ce dossier.**

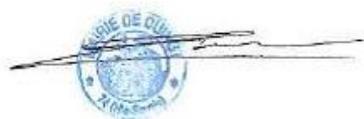
Délibération n°D20240603 : Demande de subvention au Conseil Départemental de Haute Savoie au Titre du plan départemental des actions de sécurité routière 2024 :

- **AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 80 000.00 € auprès du Conseil Départemental de Haute-Savoie au titre du plan de sécurité routière de la Haute Savoie pour l'opération susvisée.
- **MANDATE** le Maire pour signer tous les documents afférents à ce dossier.

Questions Diverses et tour de table :

- Au 1^{er} janvier 2025 : obligation de mettre des poubelles sur la voie publique de tri en remplacement des poubelles communales actuelles (loi AGECC) ;
- Gymnase le Conseil Municipal (2 abstentions) est favorable à l'installation de panneaux photovoltaïques français ;
- Cantine à 1€ : le dossier est en cours d'étude ;
- Passage des barrières : les travaux ont été décidés (élargissement du passage piétons, feux clignotants), nous allons demander à Mr CADOUX de baisser sa haie qui masque la visibilité sur la route ;
- Finances des Marmottons, déficit 2023 de 8 700.00 €, pour 2024 la prévision du déficit est de 4 700.00 €, mais les comptes devraient être à plus 5 000.00 grâce à l'aide du Département ;
- Ecole : la réception des travaux est le 1^{er} juillet 2024.
- La séance est levée à 22h30

**Le Maire,
Marc ROLLIN**



Le registre des délibérations est consultable en Mairie.